

COMITE TERRITORIAL ISÈRE FFME

Assemblée Générale 2023



Gestion des activités

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

Lise POYOL, Arnaud Becker, Sébastien PRAT



Sommaire :

- 1/ Commande groupée Clubs
- 2/ Équipe Jeunes Escalade
- 3/ Compétitions
- 4/ Évènements
- 5/ Formations & stages
- 6/ Commissions
- 7/ Structures Artificielles d'Escalade
- 8/ Canyon
- 9/ Gestion des SNE & ZeTOPO



Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

1/ Commande groupée clubs

- ◆ **Date limite: retardataires max 18 février**
- ◆ Remise de 30% minimum
- ◆ Matériel à destination d'activités club
- ◆ Paiement à la commande et par virement uniquement

◆ 2023: 8 clubs ont bénéficié de 40% de remise

- ◆ **Billetterie Vertical Art :**
6€ l'entrée (2000 entrées)
à refaire en 2024



Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

2/ Equipe Jeunes Escalade

2023: 6 jeunes: 4 garçons 2 filles

Issus de 4 clubs différents

2024: 8 jeunes mais une seule fille

Issus de 5 clubs différents

Niveau revue à la baisse: 6a en sae.
Plus de sélectif, me contacter si des jeunes
de vos clubs sont intéressés.

350€ pour 10 journées de stages:

Bloc, falaise, grande voie, TA +
4 jours de stage en montagne

<https://ffmect38.fr/equipe-jeunes/>



Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

3/ Compétitions

◆ Contest Tour Isère

Objectifs:

- ◆ Circuit de découverte de la compétition: niveau abordable, format favorisant la grimpe
- ◆ Catégories U10, U12 et U14

Un succès! Entre 120 et 140 compétiteurs par étape

2022 3 étapes dont 1 annulée

2023 4 étapes

2024 5 étapes : Voiron, Allevard, Crolles, Pont en Royans et Echirolles

◆ Participation aux championnats régionaux JSV:

Condition d'accès au championnat régional de bloc 2024 et au championnat régional de difficulté 2024:

Les comités territoriaux n'ayant pas organisé de championnat départemental devront fournir à leur ligue **une liste nominative de concurrents** dans la limite des quotas attribués

Quotas : 20 compétiteurs par catégorie

- **DIFF:** Liste à fournir à la Ligue avant 06 mars.
- Pas de participation possible sans inscription sur la liste !

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

4/ Evènement: : Les Mystères de l'Huez



Rassemblement d'escalade sur les falaises du Lac Besson

2023: 1^{er} juillet

12 participants de clubs + une vingtaine de participants sur les ateliers initiation pris en charge par le Département de l'Isère.

2024: 29 juin

- ◆ + d'ateliers
- ◆ une sortie club toute organisée à moindre frais (4€)
- ◆ Programme complet sur:

<https://ffmect38.fr/les-mysteres-de-lhuez/>

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

4/ Evènement: : Soirées Film - Débat

ESCALADE
en milieux naturels

**Soirée de présentation
sur la gestion
des sites naturels
d'escalade en Isère
et sensibilisation
à la biodiversité
des falaises.**

Le 11 avril 2024
à la Salle Atelier
à Crolles, à partir de 19h

 **Infos-Inscriptions gratuites
sur le site du club**

Deux soirées sur la gestion des sites naturels d'escalade et sensibilisation à la biodiversité

- **Lundi 18 Mars 2024** à Grenoble (Maison de la Montagne)
- **Jeudi 11 Avril 2024** à Crolles

Temps d'échange avec les associations (FFME & LPO) et le Département de l'Isère.

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

4/ Evènement: : Soirées Film - Débat



Soirée sur la cohabitation en montagne.

Jeudi 22 Février 2024 à Grenoble (Maison de la Montagne)

Un film de **Guillaume Collombet**, suivi d'un temps d'échange avec les associations (FNE & LPO) et le Département de l'Isère.

Appel à Bénévoles : si vous êtes intéressés pour vous impliquer sur ces **thématiques « Sports de nature et environnement »**, nous cherchons des motivés pour témoigner de leur expérience et participer à l'élaboration d'un jeu avec FNE

→ **on en parle après à l'apéro ?** 😊

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

5/ Formations et stages

2022-2023

- ◆ **Initiateur SAE**: Octobre 2022
- ◆ **Formation continue (recyclage cadres)**: Octobre 2022
- ◆ **Formation ouverture SAE**: Novembre 2022, Juin 2023
- ◆ **Initiateur escalade (SNE)**: Mars 2023

2023-2024

- ◆ **Formation continue (recyclage cadres)**: Novembre 2023
- ◆ **Initiateur SAE**: Novembre décembre 2023
- ◆ **Formation ouverture SAE**: Décembre 2023
- ◆ **Gestionnaire EPI**: Février 2024
- ◆ **Initiateur escalade (SNE)**: Juin 2024

<https://www.ffme.fr/fiche-formation/9634/>

- ◆ **Entretien des SNE**: Juin 2024

<https://ffmect38.fr/formation-a-lentretien-des-sites-naturels-descalade-2/>



Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

6/ Commissions Alpinisme & Ski Alpi

◆ Organisation de **sorties techniques**:

à destination des encadrants de clubs

Encadrement pro

◆ **2023:**

4 février Pentes raides

23 septembre: assurage en mvt

12 personnes formées

8 clubs différents

◆ **2024:**

17 février: déplacement terrain glaciaire

Sept : programme à venir



Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

7/ SAE (Structures Artificielles d'Escalade)

- ◆ 12 SAE du Département font l'objet d'un contrôle maintenance de niveau 2 trimestriel (*Allevard, Goncelin, Isle d'Abeau, Jarrie, La Motte d'Aveillans, Mens, Monestier de Clermont, Pont en Royans, St Chef, Villard de Lans, Morestel, Champier*) + 1 SAE pour Pont de Beauvoisin
- ◆ CT, Ligue, National (Plan National SAE): **vos interlocuteurs** pour votre projet de SAE
- ◆ « ouverture de voies » sur demande (clubs, collectivités, etc):

2023 :

- Allevard (Contest Tour - Bredaroc – Janvier)
- Crolles (Contest Tour - CGE – Février)
- Berthe de Boissieux (Mars)
- La Motte d'Aveillans (collège + La Cordée des Larmuses en Juin)
- La Côte St André (Glace & Roc - Juillet)
- La Mure (CAF – Juillet)
- Voiron (Contest Tour – EVA – Déc)

2024 :

- Allevard (Contest Tour - Bredaroc – Janvier)
- Crolles (Contest Tour - CGE – Février)
- Echirolles (Contest Tour – ALE - Mars)
- Berthe de Boissieux (Mars)
- La Côte St André ?
- La Mure (CAF – Juillet)



Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

7/ SAE (Structures Artificielles d'Escalade)

◆ Suites Tribune Libre 2023 (manque d'infrastructures sur le territoire)

rdv avec la Ville de Grenoble mais sans suite pour l'instant ... (Pb partie centrale fermée à Berthe de Boissieux, proposition de trouver des lieux avec la commune, etc.)

◆ 2023 « Démarchage » des communes avec l'aide des clubs locaux et de la Ligue AURA

Pont de Claix

Echirolles

Bourg d'Oisans

Oz en Oisans

St Martin le Vinoux

Voiron

Comcom Grésivaudan

Chamrousse

◆ 2024 : action en cours → courrier commun des 3 fédés (FFME FFCAM FSQT) demandant un **rdv à la Métropole**

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

8/ Canyon

◆ CT38, membre de la commission départementale Canyon

Département, Parcs, fédérations, pros, clubs, CEN, Creps, y sont aussi représentés (rééquipements, problématiques de conflits d'usage, veille sécu&sanitaire, projets DE, y sont débattus)

◆ Visites de contrôle annuelles pour chaque Canyon PDESI (ou rééquipés par le CREPS dans le cadre de la commission)

- L'Infernet (PDESI)
- Les Moules marinières (PDESI)
- Le Furon I (PDESI)
- Le Furon II (projet PDESI)
- Le Versoud (PDESI)
- Laval dens (PDESI)
- L'Alloix (Creps)
- La Pissarde (Creps)
- Ecouges II (PDESI)
- Gorgette Craponoz (rééquipement)
- Etroit de Colombière (rééquipement)

9/ GESTION DES SNE & ZeTOPO

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

Arnaud Becker



Bilan de l'année 2023

La commission gestion des Sites Naturels d'Escalade

- 7 membres élus
- Environ 80 équipeurs ou grimpeurs partenaires

Ils sont nombreux, adhérents de clubs très actifs en la matière.
Difficile de les citer tous ici, mais le ct38 les remercie grandement !
- Fonctionnement
 - 1 rassemblement annuel de tous les acteurs
 - 1 ou 2 réunions avec la commission et échanges mails
- Nos partenaires & interlocuteurs
 - Propriétaires
 - Département
 - Communes et Communautés de Communes
 - Parcs
 - Associations environnementalistes
 - Autres acteurs



Bilan de l'année 2023

Quelques chiffres

- 82 sites suivis
- 58 sites inscrits au PDESI
→ *environ 80 à terme*
- 3 sites avec contrat d'entretien (Col du coq, St Egrève, Les Brieux)
- Programme de réhabilitation ou création
 - × Les Jayères
 - × Fontaine DJ Face (Bourse SNE)
 - × Espace Comboire
 - × Saint Pancrasse (Bourse SNE)
 - × Saint Aupre (Développement)
 - × La Fauge
 - × Le Freney d'Oisans (Création)
 - × Huez Lac Besson (Création)
 - × Valjouffrey – Rocher du Bariou (Création)
 - × La Fare (création)
- Grandes voies
 - × La Bérarde
 - × Mont Aiguille – Les Gémeaux
 - × Falaises du Lac Besson

Bilan de l'année 2023

- Entretiens classiques

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| x St Egrève | x Le Vernis |
| x Les Brieux | x Vaujany |
| x Fontaine Coup de Sabre | x La Bérarde – le Torrent |
| x Fontaine Pierre Beghin | x Roche Corbeyre |
| x Gorges de Crossey | x Le Villaret |
| x L'Albenc | x Le Versenat |
| x Le Cordet - Rencurel | x Mens – Le chatel |
| x La Roche – St Nizier | x Dalle de Chantelouve |
| x Lans en Vercors | x Hières /Hamby |
| x Séchilienne | x Porcieu |
| x Livet | x Creys-Mépieu |

- Visites

(La Pierre Champ Bertin, Les Communaux, Le Col du Coq, Belvedere de Luce, Pont de Vence, Ecoutoux, Rocher du Bret, Rocher du Mollard, Mallevall, Les Aallières, Corrençon, Gresses en Vercors, Trezanne, Chamrousse La Croix, L'Arselle, Bachat Bouloud, La Betta, Les Ougiers, Sites sportifs de La Bérarde, Cordéac, La Cascade – La Morte, Chauvetat, Le Miret, Rocher de 11 h, Pont du Prêtre, Valjoutrey Clozelou, Beaumogier, Pinets, La Chalpe)

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

Quelques chiffres

- 118 journées de terrain (salariés)
- 7 journées de prestataires
- + les nombreuses journées bénévoles

- 121 journées de travail administratif
- 22 journées de travail sur Ze Topo

- Matériel :
Salariés ou prestataires : 619 Ancrages / 115 Relais
Bénévoles : 986 ancres / 81 Relais

- **Financement** : Département, Communes, Bourse SNE, Rockclimber, Fonds propres

Perspectives 2024

Projets 2024

- Fontaine SDIS (RockClimber)
- Bachat Bouloud (Bourse Fédérale)
- Comboire
- Dent de Crolles
- Grandes voies : La Bérarde, Le Grand Ratz, Le Rocher du Midi etc. ...

Visite et entretien courant des autres sites dont nous avons la responsabilité.

Bilan de l'année 2023 et perspectives 2024

Dossiers en cours

- Gestion des SNE et politique contractuelle (PDESI Département)
 - Résolution de conflits
 - Poursuite du conventionnement
- Presles
- Vizille
- Coordination de l'entretien des SNE
- Formations d'équipeurs
- ENS/APPB de la Montagne de Comboire
- ENS des falaises du Peuil (de Claix)
- Comité consultatif de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse
- Comité consultatif de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

Ze Topo

- TOME 1 : 721 topos vendus en 2023 (1202 en 2022, 1224 en 2021, 890 en 2020, 964 en 2019)
- TOME 2 : 957 topos vendus en 2023 (1560 en 2022, 1018 topos en 2021)

Il reste 0 topos t1 en stock !

Il reste 1315 topos t2 en stock !

=> Nous cherchons des photos

Bilan Financier 2023 prévisionnel 2024

Francois CHOPARD



Charges	2023	2022	Produits	2023	2022
60 - Achats	62 022,00 €	47 800,00 €	70 - Vente de produits, prestations de service	88 890,00 €	105 225,00 €
Prestations extérieures	15 862 €	8 536 €	Prestations de service	36 286,00 €	39 001,00 €
Hébergement-restauration stages	1 733 €	799 €	Autres prestations	125,00 €	4 244,00 €
Carburant	848 €	1 119 €	Vente de marchandises (Cde Groupée + VA)	16 902,00 €	5 443,00 €
Fourn. & petit équipement	23 €	167 €	Prestations TOPOS	35 577,00 €	56 537,00 €
Fournitures administratives	643 €	1 420 €			
Mat.entretien & équipt sites escalade	20 776 €	18 203 €			
Autres fournitures	176 €	457 €			
Achat marchandises	21 961 €	12 051 €	71 - Production stockée	-16 620,00 €	-27 590,00 €
Variation stock mat.& équipement		5 048 €	Variation stock produits finis	-16 620,00 €	-27 590,00 €
61 - Services extérieurs	8 441 €	6 997 €	74 - Subventions d'exploitation :	95 852,00 €	81 508,00 €
			ANS	8 000,00 €	8 000,00 €
Sous-traitance générale			CNDS	2 250,00 €	5 500,00 €
Locations	4 180 €	3 708 €	Conseil départemental de l'Isère	83 675,00 €	67 342,00 €
Assurances	3 263 €	2 930 €	Autres subventions		
Documentation			Bourse SNE	1 927,00 €	666,00 €
Entretien réparation	998 €	359 €	Uniformation		
62 -Autres services extérieurs	7 062 €	9 501 €			
Honoraires					
Catalogues & imprimés	365 €	623 €	75 - Produits divers de gestion courante	17 886,00 €	12 417,00 €
Publicité	116 €		Adhésions	17 886,00 €	12 355,00 €
Frais de transport			Produits divers de gestion courante	0,00 €	62,00 €
Déplacements, missions Président	3 323 €	2 342 €			
Réception					
Téléphone, affranchissement	1 029 €	1 025 €			
Services bancaires & divers	113 €	62 €	76 - Produits financiers	1 554,27 €	0,00 €

Prestations diverses	1 834 €	5 250 €	Produits financiers		
Adhésions	220 €	199 €	Intérêts livret A	1 554,27 €	
Formation du personnel	62 €				
			77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
63 - Impôts & taxes	1 399 €	973 €	Autres subventions exceptionnelles		
Formation continue	1 399 €	973 €	Produits sur exercices antérieurs		
64 - Charges de personnel	112 675 €	104 115 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions	21 532,00 €	20 667,00 €
Rémunération du personnel	83 102 €	76 227 €	Report subvention exercice antérieur non utilisée	11 667 €	20 667 €
Provision Congés payés	7580	8032	Reprise Provision Congés Payés	8 032,00 €	
Charges sociales	20 263 €	18 023 €	Reprise provision Charges sociales CP	1 833,00 €	
Charges sociales sur congés payés	1730	1833			
Autres charges de personnel					
65 - Charges diverses de gestion courante	0 €	0 €	79 - Transfert de charges	0,00 €	0,00 €
Redevances, droits d'auteur			Remboursement divers		
Charges diverses			Trsf Chges Rembt URSSAF (Covid)		
66 - Charges financières	24 €	58 €			
intérêt des emprunts	24 €	58 €			
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €			
Valeur comptable des immobilisat° cédées					
Autres charges exceptionnelles					
68 Dotation amortissements & provisions	13 734 €	16 484 €			
Immobilisations corporelles	4 817 €	4 817 €			
Engagements à réaliser	8 917 €	11 667 €			
Total des Charges	205 356,55 €	185 927,55 €	Total des produits	209 094,27 €	192 227,00 €
86 - Emploi des contribut° volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
Personnes bénévoles			Bénévolat		
EXCEDENT	3 737,72 €	6 299,45 €	DEFICIT		
TOTAL DES CHARGES	209 094,27 €	192 227,00 €	TOTAL DES PRODUITS	209 094,27 €	192 227,00 €

Charges	Prévisionnel 2024	2023	Produits	Prévisionnel 2024	2023
60 - Achats	62 310,00 €	62 022,00 €	70 - Vente de produits, prestations de service	97 000,00 €	88 890,00 €
Prestations extérieures	20000	15 862 €	Prestations de service	40000	36 286,00 €
Hébergement-restauration stages	2000	1 733 €	Autres prestations	5000	125,00 €
Carburant	1200	848 €	Vente de marchandises	10000	16 902,00 €
Fourn. & petit équipement	500	23 €	Autres prestations	42000	35 577,00 €
Fournitures administratives	660	643 €			
Mat.entretien & équipt sites escalade	22000	20 776 €			
Autres fournitures	200	176 €			
Achat marchandises	15000	21 961 €	71 - Production stockée	50 000,00 €	-16 620,00 €
Variation stock mat.& équipement	750		Variation stock produits finis	50000	-16 620,00 €
61 - Services extérieurs	8 200,00 €	8 441 €	74 - Subventions d'exploitation :	99 200,00 €	95 152,00 €
Sous-traitance générale			ANS	12 000,00 €	8 000,00 €
Locations	4000	4 180 €	CNDS	2500	2 250,00 €
Assurances	3500	3 263 €	Conseil départemental de l'Isère	83000	82 975,00 €
Documentation	200		Autres subventions	200	
Entretien réparation	500	998 €	Bourse SNE	1500	1 927,00 €
			Uniformation		
62 -Autres services extérieurs	46 000,00 €	7 062 €			
Honoraires			75 - Produits divers de gestion courante	20 000,00 €	17 886,00 €
Catalogues & imprimés	38000	365 €	Adhésions	20000	17 886,00 €
Publicité		116 €	Produits divers de gestion courante		0,00 €
Frais de transport					
Déplacements, missions Président	2500	3 323 €			
Réception	350				
Téléphone, affranchissement	1500	1 029 €			
Services bancaires & divers	350	113 €	76 - Produits financiers	2 000,00 €	1 554,27 €

Prestations diverses	3000	1 834 €	Produits financiers		
Adhésions	300	220 €	Intérêts livret A	2000	1 554,27 €
Formation du personnel		62 €			
63 - Impôts & taxes	1 500,00 €	1 399 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Formation continue	1500	1 399 €	Autres subventions exceptionnelles		
			Produits sur exercices antérieurs		
64 - Charges de personnel	150 900,00 €	112 675 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions	18 227,00 €	21 532,00 €
Rémunération du personnel	110000	83 102 €	Report subvention exercice antérieur non utilisée	8917	11 667 €
Provision Congés payés	8500	7580	Reprise Provision Congés Payés	7580	8 032,00 €
Charges sociales	30000	20 263 €	Reprise provision Charges sociales CP	1730	1 833,00 €
Charges sociales sur congés payés	2000	1730			
Autres charges de personnel	400				
65 - Charges diverses de gestion courante	200,00 €	0 €	79 - Transfert de charges	0,00 €	0,00 €
Redevances, droits d'auteur			Remboursement divers		
Charges diverses	200		Trsf Chges Rembt URSSAF (Covid)		
66 - Charges financières	0,00 €	24 €			
intérêt des emprunts	0	24 €			
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0 €			
Valeur comptable des immobilisat° cédées					
Autres charges exceptionnelles					
68 Dotation amortissements & provisions	17 317,00 €	13 734 €			
Immobilisations corporelles	4817	4 817 €			
Engagements à réaliser	12500	8 917 €			
Total des Charges	286 427,00 €	205 356,55 €	Total des produits	286 427,00 €	208 394,27 €
86 - Emploi des contribut° volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
Personnes bénévoles			Bénévolat		
EXCEDENT		3 037,72 €	DEFICIT		
TOTAL DES CHARGES	286 427,00 €	208 394,27 €	TOTAL DES PRODUITS	286 427,00 €	208 394,27 €

Votes



Résultats des Votes

- **Quorum AGO atteint** : 21 représentants / 2764 voix (vs.11 représentants / 1152 voies mini)

- Rapport moral du 01/01/2023 au 31/12/2023

Approuvé (Pour : 21 /Contre : Aucun / Abstention : Aucun)

- Rapport financier et bilan du 01/01/2023 au 31/12/2023 + Budget prévisionnel 2024

Approuvé (Pour : 21 /Contre : Aucun / Abstention : Aucun)

- Vote de la part départementale de la licence pour la saison 2024 / 2025

proposition : +0,75€ ⇒ **6€ pour la saison 2024 / 2025**

Approuvé (21 votes (2764 voix) pour (aucun vote contre, aucune abstention))

- AG nationale (6-7 Avril 2024 - Lille): élection des représentants

Représentants : Aucun candidat

Suppléants : Aucun candidat

- Commissions:

Alpinisme → Cooptation de Benoit Marthe

Canyon / Topo / Environnement → Cooptation de Sébastien Dumas

Escalade → Cooptation de Cécile Picouet et Lucie Mariel

**Intervention de Yannis Ameziane
(Chef de Service Jeunesse et sport du
Département de l'Isère)**



Présentation des aides départementales aux clubs

Les aides sont les suivantes :

- Soutien aux clubs sportifs
 - Sport de haut niveau - Le contrat d'objectifs Sport Isère
 - Déplacements des jeunes
 - Acquisition de matériels sportifs
 - Aide à l'acquisition de minibus
 - Handisport / Sport adapté
 - Contrat d'objectifs sport Isère
 - Manifestations sportives
 - Soutien aux comités sportifs départementaux
 - Construire et rénover des équipements sportifs
 - Subventions aux projets spécifiques d'associations
-
- L'ensemble des aides présentées sont accessibles via le lien suivant :
[Aides au sport - Département de l'Isère \(isere.fr\)](https://isere.fr)

**Intervention d'Alain Carrière
(Président de la FFME) et Gaël
Rastout (CTN Ski Alpinisme FFME)**



Résumé

1/ Retour sur les éléments et arguments qui ont prévalu pour valider la création du poste de CTN Ski-alpinisme au sein de la DTN par Alain Carrière. Alain a également présenté les missions du CTN : poste transverse à la fois centré sur le développement du ski alpinisme, la pratique loisir, la formation et le haut niveau avec le volet compétitions.

2/ Intervention de Gaël Rastout : préambule avec remerciements au CT Isère pour l'invitation puis présentation générique de sa feuille de route (prise en compte du développement de l'activité « ski-alpinisme » dans toutes ses déclinaisons loisir et haut niveau). But et objectifs : se rapprocher des pratiquants, des clubs, CT et ligues afin de réaliser un état des lieux (sur la base des travaux déjà réalisés sur la ligue AURA FFME) afin de prendre en compte les attentes des uns et des autres dans tous les domaines : formations initiales, formation des cadres bénévoles, formations des officiels pour les compétitions – soutien et appui aux structures déconcentrées pour le développement de l'activité, faciliter les relations entre le siège / DTN et les acteurs de terrain, proposer in fine un plan d'actions national adapté aux réalités locales notamment envers les néo-pratiquants et les jeunes, tout en développant les partenariats locaux, départementaux, régionaux (à l'image du CT 38 avec le Conseil Départemental de l'Isère) qu'ils soient institutionnels ou associatifs. Développer également l'accès au haut niveau (création du pôle espoir AURA à Chamonix, relance de l'équipe Jeunes AURA, etc...) afin de susciter les vocations chez les jeunes athlètes en allant les chercher dans les autres disciplines hivernales (ski alpin, ski nordique – fond et biathlon par exemple), en veillant à surtout ne pas opposer pratique loisir et compétition....

Bref, un CTN à l'écoute et à la disposition de tous.

AG Extraordinaire



LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

Vidéo de présentation et lien vers plus d'informations



- Une page dédiée sur le site Internet
- Une vidéo explicative
- Un espace ressource sur l'Intranet fédéral

POURQUOI UNE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE ?

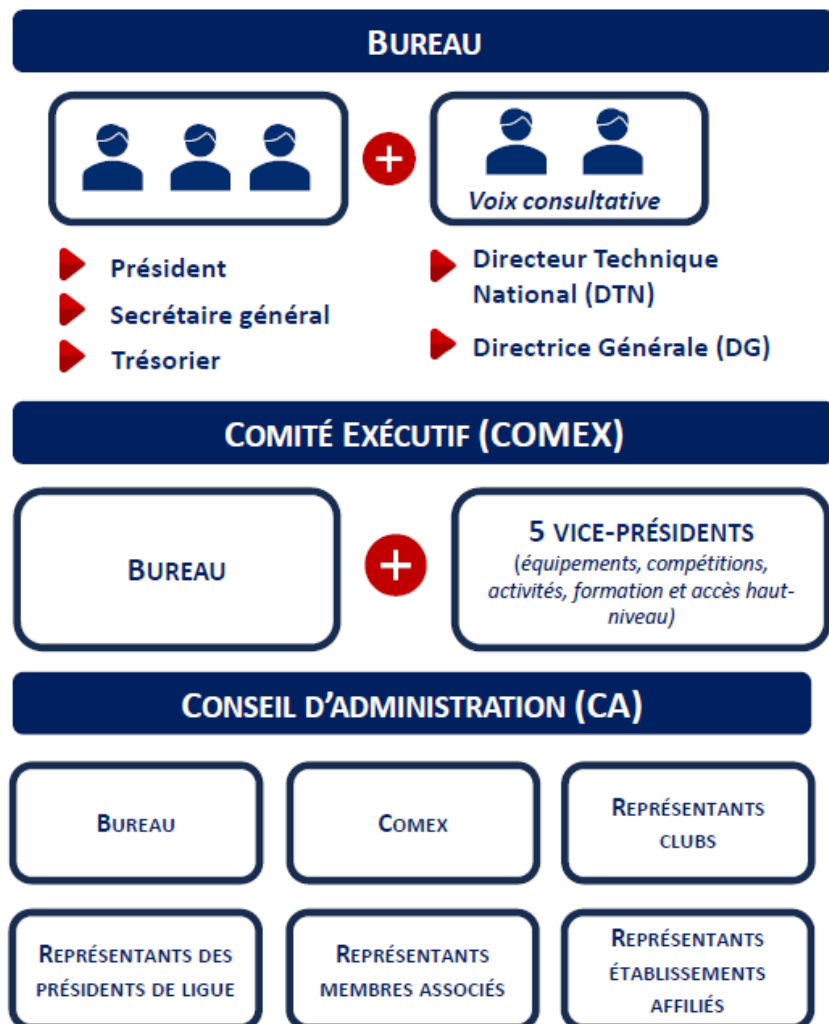
- *Loi du 2 mars 2022* visant à démocratiser le sport en France impose de nouvelles exigences dans la gouvernance des fédérations.
- La loi, telle qu'adoptée, renforce les obligations de transparence et impose des modifications en profondeur dans la gouvernance des fédérations sportives.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

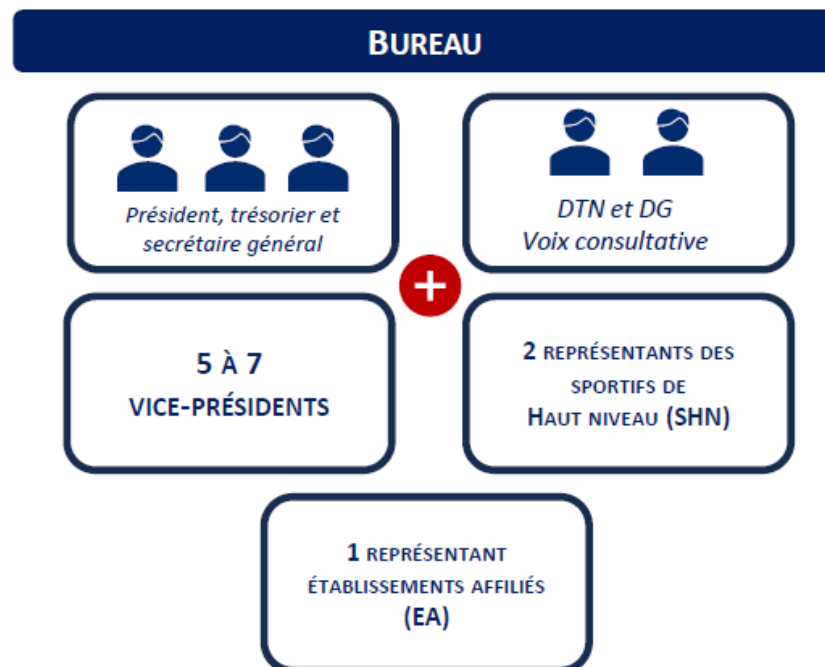


NOUVEAUX ORGANES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION

ANCIENNES INSTANCES DIRIGEANTES



NOUVELLES INSTANCES DIRIGEANTES



- Disparition du Comex et gouvernance par un bureau fédéral élargi.
- Président, secrétaire général et trésorier assurent la mise en œuvre opérationnelle de la politique fédérale.
- Le conseil d'administration dans une nouvelle composition.

Composition du Conseil d'Administration (CA)

ANCIENNE COMPOSITION DU CA

28 MEMBRES À PARITÉ

20

REPRÉSENTANTS DE CLUBS

DONT :

- ▶ 1 MÉDECIN
- ▶ 1 SPORTIF DE HAUT NIVEAU
- ▶ 1 JEUNE

1 COLLÈGE RÉSERVÉ À

6 PRÉSIDENTS DE LIGUE

1 REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS (EA)

1 REPRÉSENTANT DES MEMBRES ASSOCIÉS

NOUVELLE COMPOSITION DU CA

28 MEMBRES RÉPARTIS DANS 4 COLLÈGES

COLLÈGE GÉNÉRAL

- ▶ 22 REPRÉSENTANTS DE CLUBS
- ▶ 1 REPRÉSENTANT DES EA
- ▶ 1 MÉDECIN
- ▶ SCRUTIN DE LISTE PROPORTIONNEL

COLLÈGE DES ATHLÈTES DE HAUT-NIVEAU (CAHN)

- ▶ 1 FEMME
- ▶ 1 HOMME
- ▶ ÉLUS PAR LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT-NIVEAU

COLLÈGE DES ENTRAÎNEURS

- ▶ 1 REPRÉSENTANT
- ▶ ÉLU PAR SES PAIRS

COLLÈGE DES ARBITRES

- ▶ 1 REPRÉSENTANT
- ▶ ÉLU PAR SES PAIRS



Suppression du collège réservé aux présidents de ligues mais possibilité pour un président de ligue de candidater au titre du collège général.



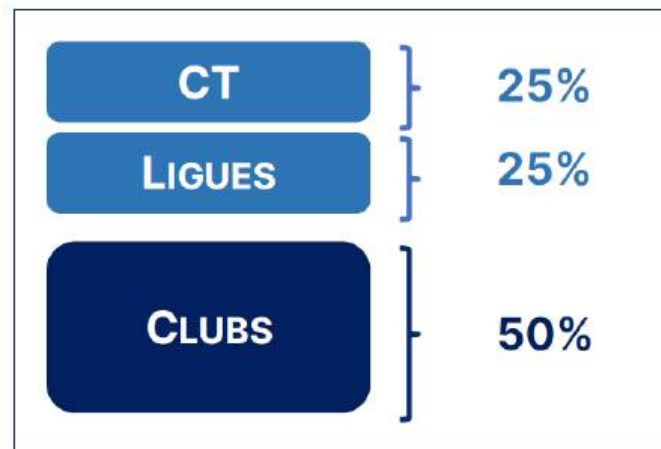
Suppression de la catégorie des membres associés.



La réforme de ses statuts visant à modifier son mode de gouvernance **INTRODUIT LE VOTE DIRECT DES CLUBS**.

Désormais, le **collège général**, permettant d'élire le président de la fédération ainsi que le CA, **est composé de :**

- ✦ **DÉLÉGUÉS DIRECTS DES CLUBS ET DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS** qui disposeront collectivement des pouvoirs votatifs et représenteront au minimum 50% du collège électoral. Les clubs et les établissements affiliés de la fédération sont donc appelés à voter directement
- ✦ **DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX (CT)** qui disposeront collectivement de 25% des pouvoirs votatifs.
- ✦ **DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX (LIGUES)** qui disposeront collectivement de 25% des pouvoirs votatifs.



En fonction du type d'assemblée générale, les votants ne sont pas les mêmes.

LES DÉLÉGUÉS

- ✦ Ils sont les électeurs lors des **assemblées générales ÉLECTIVES**
- ✦ Désignés **une fois pour l'Olympiade** (4 ans) en Comité directeur de la structure (CT ou Ligue).
- ✦ Le délégué peut être amené à **revenir aux urnes en cas de démission d'un membre du CA national**.

LES REPRÉSENTANTS

- ✦ Ils sont les **votants pour les AG ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES**.
- ✦ Désignés annuellement **lors de l'AG annuelle du CT** (dispositif inchangé par rapport aux précédents statuts).



Lors des Assemblées générales **ORDINAIRES ET ÉLECTIVES**, les délégués et les représentants sont présents.

Il est possible de cumuler un rôle de délégué et de représentant. En revanche, un délégué territorial ne peut pas également être délégué régional.



[Pour plus d'information sur l'organisation de l'AG](#)

02 LE CALENDRIER INSTITUTIONNEL 2024

AG CT/LIGUES DÉBUT D'ANNÉE

- AG ordinaire (vote des rapports et des budgets, désignation des représentants appelés à voter à l'AGO fédérale d'avril...)
- **AG extraordinaire (modification des statuts types des CT et ligues)**

AG ÉLECTIVE CT/LIGUES

- **Renouvellement complet du comité directeur**
- Désignation par les comités directeurs des CT et ligues des **délégués territoriaux et régionaux** appelés à voter à l'AG élective nationale

TEMPORALITÉ



STATUTS TYPES DES COMITÉS TERRITORIAUX



Assouplissement des règles de tenue d'AG et de mise en ligne des documents avec un délai raccourci à 20 jours.



Délai de reconvoction précisé en cas de non atteinte du quorum en AG : 8 jours



Élection des délégués territoriaux qui seront membres de l'AG électorale nationale pour l'ensemble de la durée de l'olympiade



Précisions sur le rôle du scrutateur



Assouplissement de la règle concernant les possibilités de **rémunération des membres du codir** : les personnes ponctuellement indemnisées dans le cadre d'activités **d'ouvriers, d'officiels de compétition ou d'encadrants occasionnels**, ne sont pas concernées par l'interdiction.



Allègement des incompatibilités pour les salariés de CT : Possibilité d'être électeur et candidat aux élections de représentant des SHN, entraîneurs et arbitres



Concerne Article 12 – composition – élection partie II des statuts types des CT

Principales modifications des statuts

- **page 6, "Le comité transmet à la FFME, préalablement à leur conclusion, tout projet de contrat d'aménagement et/ou d'entretien de sites naturels.** Par décision motivée, la FFME peut conditionner la signature d'une telle convention aux modifications qui lui apparaissent nécessaires, en particulier la justification de la souscription d'une **assurance de responsabilité civile de type Responsabilité civile des activités de services (RCAS)"**
- **page 10, convocation assemblée 21 jours à l'avance** au lieu d'1 mois avant: "Sauf urgence manifeste, la convocation est adressée aux membres de l'assemblée générale au moins 21 jours à l'avance."
- **page 10, les délégués territoriaux qui sont membres de l'assemblée générale électorale** de la FFME: "Les délégués territoriaux sont élus parmi les membres du comité directeur du comité. A défaut de candidature au sein du comité directeur, celui-ci peut désigner une personne licenciée sur le territoire du comité territorial."
- **page 16, le nouveau "LE SCRUTATEUR GENERAL"** (àld « commission de surveillance »): "[...] le comité directeur nomme un scrutateur général qui, assisté à sa demande par toute personne qu'il désigne, vérifie les pouvoirs des représentants et des autres membres de l'assemblée générale. Chaque participant produit un justificatif de sa qualité (mandat de représentant et licence). Le scrutateur général tranche immédiatement et sans appel tout litige. Il organise les bureaux de vote. Il peut appartenir ou non aux instances dirigeantes du comité. Il ne peut pas être candidat aux élections se déroulant lors de l'assemblée générale pour laquelle il a été désigné."
- **page 18, emprunt bancaire** : "Toute demande d'emprunt, quel que soit son montant, doit au préalable faire l'objet d'une demande d'accord au bureau de la fédération. A défaut d'accord, l'emprunt ne pourra pas être contracté."

Vote



Résultat du Vote

- **Quorum AGE atteint** : 21 représentants / 2764 voix (vs.17 représentants / 1727 voies mini)
- **Modification des statuts** (transmis en amont de l'AG du Comité, lors de la convocation) : **Approuvé** (Pour : 21 /Contre : Aucun / Abstention : Aucun)